

Mise à disposition de mobilier urbain

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Mr le MAIRE.

Objet : Mise à disposition de mobilier urbain

Lieu d'exécution : Territoire de la commune de MAROMME.

Mode de passation : Appel d'offre ouvert suivant article 33 du Code des Marchés Publics

Durée du marché : 15 ANS

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général, Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr ou sur le site de l'ADM 76 [https://www .publicatur.fr](https://www.publicatur.fr)

Pièces justificatives à produire :

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, NOTI 1, NOTI 2
(ou anciens formulaires DC4, DC5, DC6, DC7) **téléchargeables gratuitement.**

- Les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 45 du Code des Marchés Publics DC1, DC2, NOTI 1, NOTI 2 (ou anciens formulaires DC4, DC5, DC6, DC7)
- L'attestation sur l'honneur
- Les références requises relatives à la capacité professionnelle :
 - Un certificat de qualification ou des références équivalentes
 - Le candidat pourra également fournir une liste de références relatives à l'exécution de prestations de même nature et de même importance (datant de moins de trois ans).
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Un R.I.B ou R.I.P.
- Le présent C.C.P., paraphé, signé.
- L'Acte d'engagement complété, paraphé et signé.
- Plan d'implantation des mobiliers, signé.
- Mémoire techniques :
 - Notes descriptives du mobilier rédigées en français
 - CD ROM de présentation et d'intégration des mobiliers
 - Références moyens et compétences de l'Opérateur économique
 - Délais d'implantation / rénovation
- Plan et CD ROM de l'implantation sur site des différents mobiliers
- Note spécifique "développement durable"

Critères d'attribution :

1° MEMOIRE TECHNIQUE : 50 %

➤ **Le caractère esthétique et fonctionnel du mobilier** : 20 %

- Modernité, harmonie, plastique des modèles de mobilier proposés et leur bonne intégration dans leur environnement (au vu de la présentation faite sur le CD ROM). (12%)
- Fonctionnalité des mobiliers proposés, la facilité et la sécurisation de l'affichage (ex. : ouverture des caissons). (8%)

➤ **L'implantation des différents mobiliers** (sur document papier –plan et CD ROM) : 15 %

➤ **La valeur technique de l'offre** : 15 %

- Qualité des matériaux proposés et résistance des matériaux utilisés aux dégradations et au vandalisme.(10%)
- Délais d'implantation et/ou rénovation des mobiliers urbains (au vu du planning du candidat et du mémoire technique). (5%)

2° LA PERIODICITE DE NETTOYAGE ET DE MAINTENANCE : 30%

- Critère apprécié notamment au regard de la qualité de services rendus par le prestataire pour garantir un parfait état et le bon usage de tous les mobiliers en place, de la fréquence et les délais d'intervention (si inférieurs aux prescriptions du cahier des charges).

3° MESURES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE : 20%

- Elements renseignés dans la note spécifique du candidat en matière de développement durable faisant état de son approche économique, sociale et environnementale de l'exécution du marché.

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat) en tenant compte des critères énoncés ci-dessus par ordre décroissant.

Date limite de remise des offres

➤ 18 avril 2011 à 16 h en Mairie sur documents papier

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre « **MISE A DISPOSITION DE MOBILIER URBAIN**»

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ 18 avril 2011 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé : <https://www.publicatur.fr>

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Renseignements :

D'ordre administratif, M. le Directeur Général des Services

Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. nicolas.jaffre@ville-maromme.fr

D'ordre technique, M. P.GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 36 40 Fax. 02 32 82 36 41

Mail. patrick.gresel@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 18 février 2011